

## Pièces à fournir :

### ► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

### ► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

## Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.  
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

### Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell  
97490 Sainte-Clotilde  
**Tél :** 0262 48 33 70  
**Fax :** 0262 48 33 71  
sufp@univ-reunion.fr  
site web : www.sufp.re

### Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret  
97430 Le Tampon  
**Tél :** 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37  
**Fax :** 0262 57 94 60  
sufp@univ-reunion.fr  
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
**Le vendredi fermé au public**

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

## Diplôme Universitaire

### ILLETTRISME

## Lire, écrire, calculer en milieu créolophone 2015-2016

Validée par le CAC du 27/11/14 et le CA du 11/12/2014

**Validation :** Diplôme universitaire de l'Université de la Réunion (D.U.)

**Objectifs pédagogiques :** Sensibiliser les publics en formation aux caractéristiques linguistiques, culturelles et psychologiques de l'illettrisme

- Etudier les particularités du public apprenant.
- Projet et fonctions du formateur en Lutte Contre l'illettrisme (test, entretien, fiche de synthèse individuelle)
- Apprendre à identifier, sensibiliser, motiver les publics en situation d'illettrisme

### Public, conditions d'accès et pré-requis :

Formateurs en poste (O.F. et Entreprises), Tuteurs en entreprise, Formateurs expérimentés en rupture d'emploi, Intervenants sociaux et culturels (AS, Educ spéc, Animateurs, TISF), Enseignants, Conseillers en insertion, DIF

- En accès direct : baccalauréat ou diplôme équivalent de niveau IV
- Par Validation des Acquis Professionnels (VAP) et avec attestation de 6 mois d'expérience minimum en Lutte Contre l'illettrisme (LCI) ou alphabétisation ou accompagnement scolaire

### Durée, dates et horaires :

Volume horaire total : 180h  
Début des cours : **fin Août 2015**  
Fin des cours : **Décembre 2016**

Horaires: en soirée de 17h à 20h, le samedi matin

**Effectif : 20 candidats**

(ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidature)

**Lieu :** Campus Universitaire du Tampon



INSTITUT DE  
**L'ILLETTRISME**  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

### Equipe pédagogique

#### ► Responsable pédagogique :

Gillette STAUDACHER, Professeur,  
Université de la Réunion (U.R.)

#### ► Coordinateur pédagogique :

Dr Sully GOVINDIN, Professeur  
certifié, Docteur en Histoire et Langue  
et Cultures Créoles

#### LES INTERVENANTS

- Emmanuel Bénard, Professeur certifié en Mathématiques à l'Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques (IREM), U.R.
- Francky Lauret, Professeur certifié en Langues et Cultures Régionales Créoles /Lettres
- Didier Soret, Professeur certifié en Arts Plastiques, Docteur en Sciences de l'Art, Chercheur associé au Centre de Recherche et d'Etude des Sociétés de l'Océan Indien (CRESOI).
- Jocelyne Guichard, intervenante professionnelle, Responsable de formation à l'Association Réunionnaise d'Education Populaire (AREP) Saint Pierre
- Joelle Kuhn, Psychologue du travail.
- Georges Hoareau, psychologue du travail, entreprise « permis de conduire » à Saint-Pierre
- Sully Govindin, Professeur certifié, Docteur en Histoire et Langue et Culture Créoles, chercheur associé au Laboratoire des aires créoles et francophones (LCF), U.R.
- Thierry Brugnol, intervenant professionnel, Professeur certifié en Mathématiques, chercheur associé au Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien (CEMOI), U.R.
- Jasmine Dijoux, Professeur certifié en Lettres Modernes, U.R.
- Adrien Boisedu, intervenant professionnel, responsable de formation à CONSTRUCTYS
- Gillette Staudacher Valliamee, Professeur en Linguistique Créole. Laboratoire des aires créoles et francophones (LCF), U.R.

#### SEMESTRE 1 (90h)

- UE1 = Sensibilisation aux caractéristiques historiques, linguistiques et psychologiques (13h)
- UE2 = Etude du public apprenant (22h)
- Psychologie du public apprenant (8h)
- Savoirs de base et lutte (8h)
- L'ingénierie pédagogique en BTP (5h)
- UE3 = Langues orales (créole/français) et construction de la mémoire visuelle (10h)
- UE4 = Illétrisme mathématique et construction du nombre (10h)
- UE5 = STAGE Période 1 (20h)
- UE6 = Méthodes et outils pédagogiques1 (15h)

#### SEMESTRE 2 (90h)

- UE7 = Lecture compréhension / Lecture à haute voix, rendu argumentatif (14h)
- UE8 = STAGE Période 2 (20h)
- UE9 = Pratiques théâtrales et arts plastiques (2x6h) (12h)
- UE10 = Lire, écrire et calculer dans l'activité professionnelle et sociale (maths/français) (14h)
- UE11 = Méthodes et outils pédagogiques2 (15h)
- UE12 = STAGE 3 (15h)

### Procédure de candidature et d'inscription

**Retrait Dossiers de candidature**  
A partir 4 octobre 2013

**Dépôt Dossiers de candidature**  
Jusqu'au 7 Mai 2015

**Commission pédagogique**  
semaine du 25 Mai 2015  
**Résultats d'admissibilité**  
Début Juin 2015

**Inscriptions administratives**  
fin Juin/ début Juillet 2015  
> sur rdv / SUFF Sud  
anne-christelle.corre@univ-reunion.fr

**Début de la formation :**  
**fin Août 2015**  
**Fin de la formation :**  
**Décembre 2016**

### Frais de formation

#### ► Frais de dossiers de candidature :

20 € \* (**frais de gestion non remboursables**)

\* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

#### ► Coût de la formation :

- IP\*\* : **1750€**

- CE \*\*\* : **3750€**

- Demandeur d'Emploi bénéficiant d'une prise en charge\*\*\* : **2750€**

\*\* Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

\*\*\*Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.  
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).